

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Fermeture exceptionnelle de l'accueil du public du service des immatriculations de la préfecture à Vannes le lundi 31 juillet 2017

L'accueil du public du service des immatriculations (carte grise) de la préfecture à Vannes sera exceptionnellement fermé le lundi 31 juillet 2017. Les guichets d'accueil du public pour les permis de conduire et le service des étrangers, seront en revanche ouverts aux horaires habituels.

A compter du 1^{er} août, plus besoin de vous déplacer !

Privilégiez les démarches administratives dématérialisées depuis votre poste informatique.

En effet, **vous pouvez faire vous-même et de manière sécurisée, de nombreuses démarches sur Internet, notamment pour les certificats d'immatriculation et les permis de conduire.**

Par ailleurs, **deux points d'accès numériques** seront accessibles à la préfecture, aux horaires habituels d'ouverture au public consultables sur le site internet [http://www.morbihan.gouv.fr/](http://www.morbihan.gouv.fr)



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan